

■ **C.A.P. Carrossier automobile** Le titulaire de ce CAP dépose, répare et repose les éléments de carrosserie. Il contrôle les structures, prépare et réalise la mise en peinture. Il peut travailler dans un atelier de réparation indépendant ou rattaché au réseau d'un constructeur, ou encore dans l'atelier intégré d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale.

Par la suite, il peut choisir de se spécialiser dans la peinture des carrosseries ou le contrôle et la remise en ligne des structures.

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec un Certificat de Spécialisation ou en 2 ans avec un Bac Pro.

■ **Poursuite d'études :**

- CAP Peintre automobile
- Bac Pro Carrossier peintre automobile
- Bac Pro Construction des carrosseries

■ **C.A.P. Peintre automobile** Meilleur apprenti de France

La formation permet d'intervenir dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries de véhicules automobiles. L'activité est la préparation des surfaces et la mise en peinture des éléments dans le respect des règles de sécurité. Ce travail vient en complément de celui du carrossier.

■ **Débouchés professionnels :**

Le titulaire du CAP Peintre automobile exerce son activité dans les ateliers de réparation de carrosseries industrielles ou les ateliers de réparation des carrosseries intégrées dans les réseaux de constructeurs automobiles.

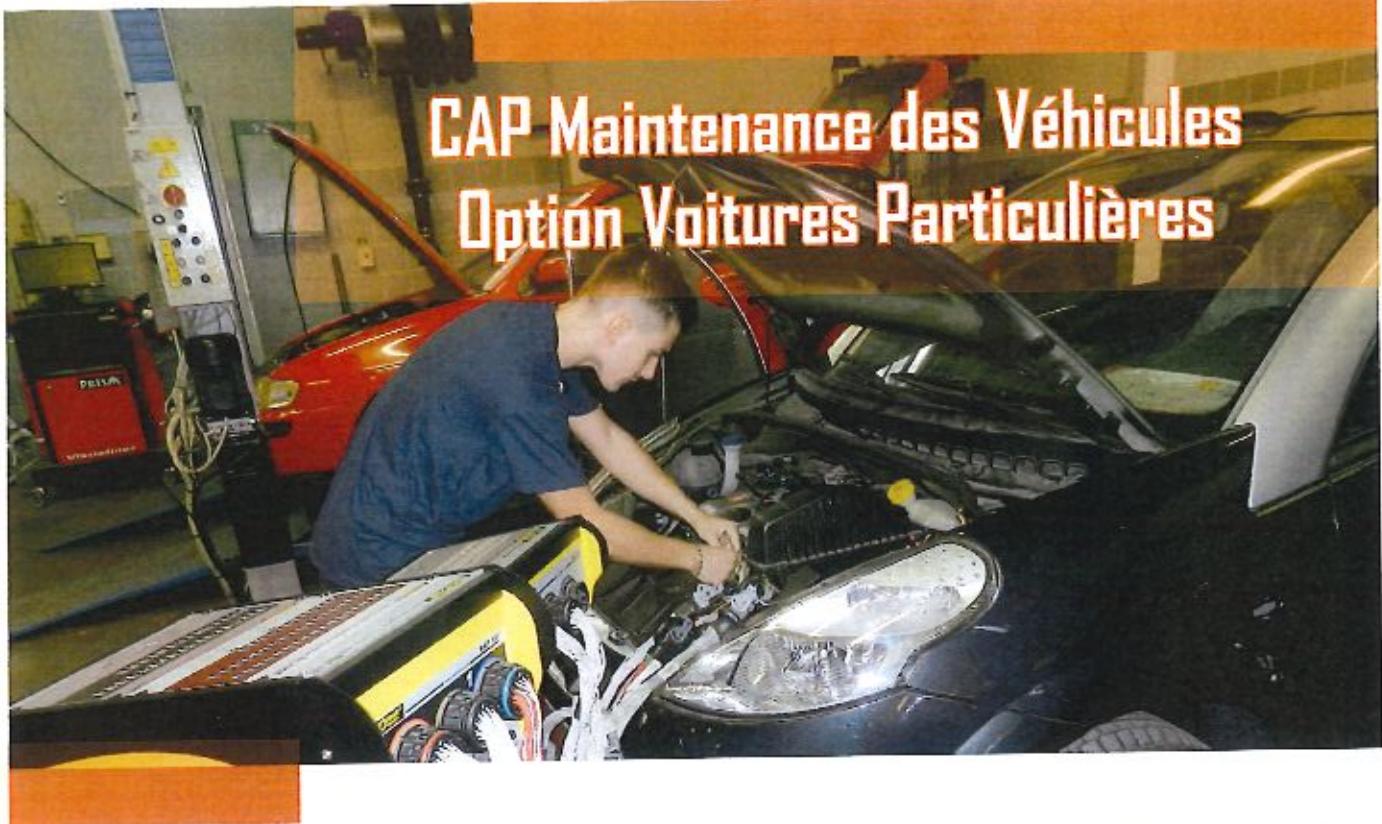
Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études.

■ **Poursuite d'études :**

- FCIL TUNING Aérogommage Carrosserie
- CAP carrossier automobile
- Bac pro Construction des carrosseries
- Bac pro carrossier peintre automobile



# CAP Maintenance des Véhicules Option Voitures Particulières



L'objectif de la formation est de permettre de réaliser l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective relevant de l'entretien courant et/ou périodique des véhicules.

Il intervient dans le réseau après-vente des constructeurs qui assurent la maintenance, la réparation et la vente de véhicules.



## ■ Débouchés professionnels

Le titulaire du CAP MVA-VP est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules, c'est-à-dire :



- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs,
- dans les entreprises qui traitent les véhicules de toutes marques,
- dans les services de maintenance des entreprises de transport, de location,
- dans les services de maintenance de flottes de véhicules,
- dans des entreprises de services rapides spécifiques aux véhicules.

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études.

## ■ Poursuite d'études :

- Baccalauréat professionnel Maintenance des véhicules automobiles option voitures particulières
- BTS Maintenance des véhicules après un Baccalauréat professionnel